



CONDITIONS PARTICULIÈRES MISE A DISPOSITION DE MATERIEL

Version en date du 10/10/2016

ARTICLE 1 : DESCRIPTION DU SERVICE

Le Service souscrit par le Client prévoit également la mise à disposition par MIE d'un matériel pour permettre le bon fonctionnement du Service.

Le matériel s'entend : modem, téléphone, ou tout équipement mis à disposition par MIE dans le cadre du Service tel que défini par les conditions générales et particulières de MIE.

ARTICLE 2 : MISE A DISPOSITION DU MATERIEL

MIE procède à ses frais à l'expédition du Matériel à l'adresse communiquée lors de la commande.

Sont décrites, lors de la commande, les informations relatives à l'installation du Matériel choisi, ainsi que le montant de la caution correspondant à ce Matériel.

En cas d'absence, le colis sera déposé dans la boîte aux lettres du destinataire. L'envoi comprendra le Matériel choisi par le Client ainsi que les fiches techniques décrivant les branchements à opérer.

En contrepartie de la mise à disposition à titre gratuit du Matériel par MIE, le Client versera une caution lors de la commande du Service. Le montant de cette caution peut varier selon l'équipement choisi par le Client.

La mise à disposition du Matériel n'entraîne aucun transfert de propriété. Le Matériel reste la propriété exclusive de MIE. Le Client s'engage à ne pas retirer ou cacher les mentions de propriété apposées sur le matériel par MIE.

Le Client s'interdit à ce titre tout acte de disposition du Matériel tel que vente, location, prêt, etc., ainsi que toute intervention technique sur le matériel telle que, à titre non exhaustif :

ouverture du matériel, modification des applications, logiciels installés... Pour toute question concernant le matériel, le service Clients de MIE reste à la disposition du Client.

Le Client agit comme gardien du matériel à compter de la livraison et pendant toute la période pendant laquelle il en a jouissance. Il s'engage à en prendre soin en bon père de famille.

ARTICLE 3 : DROIT DE RETRACTATION

En cas d'exercice du droit de rétractation, le Client s'engage à renvoyer le Matériel à MIE, dans son emballage d'origine, en bon état, et dans un délai de quinze (15) jours. Les frais de retour demeurent à sa charge exclusive.

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...) et accompagnés des documents émis par MIE pour l'identification du Client et de la commande. A défaut, la caution pourra être conservée en tout ou partie par MIE.

ARTICLE 4 : DEFAILLANCE TECHNIQUE DU MATERIEL

En cas de défaillance technique du Matériel, le Client s'engage à prendre contact avec le Service Clients de MIE pour préciser le problème technique rencontré. Le Service Clients de MIE ouvrira un rapport d'incident contenant le détail de la panne rencontrée et invitera le cas échéant le Client à expédier à ses frais le matériel défectueux.

Dès réception, MIE se bornera à étudier le Matériel du Client et dans la mesure du possible procèdera aux réparations nécessaires.

En cas de problème nécessitant un temps d'intervention supérieur à 72 heures ouvrées, MIE expédiera au Client un nouveau Matériel équivalent à celui initialement mis à disposition.

ARTICLE 5 : PERTE, VOL, DETERIORATION

En cas de perte, vol ou détérioration (choc, dommage électrique...) du Matériel, le Client s'engage à en avvertir MIE dans un délai de huit (8) jours à compter de la découverte de l'évènement. Un nouveau Matériel pourra être expédié par MIE au Client, sous réserve du paiement par le Client du coût correspondant au Matériel abîmé, détérioré ou perdu, et du renvoi dans les dix jours à compter de la réception du nouveau Matériel par le Client du Matériel abîmé ou détérioré.

Par ailleurs, MIE recommande au Client d'assurer le Matériel mis à disposition auprès de sa compagnie d'assurance.

ARTICLE 6 : RESILIATION DU CONTRAT ET RESTITUTION DU MATERIEL

6.1. Restitution du matériel

Dans un délai de quinze (15) jours à l'issue du Contrat, et quelle que soit la cause, le Client s'engage à expédier l'ensemble des Matériels mis à sa disposition par MIE à l'adresse suivante : MIE 13 Boulevard René Levasseur, 72000 Le Mans, France.

Pour tout renvoi de Matériel, il appartient au Client de joindre à son colis les éléments d'informations permettant d'identifier le colis.

A défaut de restitution du Matériel mis à disposition dans le délai imparti, ou en l'absence de document permettant l'identification du Client, MIE conservera la caution versée par le Client lors de la commande du Service.

En cas de retour incomplet et/ou si le Matériel ou ses accessoires sont réparables, MIE pourra facturer au Client le coût des pièces manquantes et de la main d'oeuvre ; en cas de remplacement total du Matériel, la totalité de la caution sera conservée par MIE.

6.2 Non restitution du matériel

A défaut de restitution ou de détérioration du Matériel, MIE facturera au Client les pénalités forfaitaires suivantes :

Modem	99€ HT
Téléphone	99€ HT
Câble réseau ou Câble téléphone	10€ HT
Alimentation	20€ HT

MIE rappelle au Client que le ou les Matériels ne doivent pas être jetés parmi les ordures ménagères, mais être déposés en déchèterie ou à faire reprendre dans un centre spécialisé ou par MIE.